

Ruo Patentes y Marcas

C/Padre Recaredo de los Ríos 30, entlo.

03005 Alicante (España)

info@ruopatentesymarcas.com

www.ruopatentesymarcas.com

Actualisé 01/03/2017

BREVETS EN COLOMBIE

DOCUMENTS REQUIS

- Les données complètes du demandeur (nom et adresse).
- Les données complètes de l'inventeur (nom et adresse).
- Titre de l'invention.
- Copie de la description, les revendications et un abrégé de l'invention.
- Copie des dessins.
- Données de la priorité (date, numéro et pays)
- Copie officielle de la demande de brevet dont la priorité est revendiquée. (Ce document doit être déposé dans les 16 mois suivant la date de priorité).
- Un pouvoir (aucun type de légalisation n'est exigé).
- Transfert des droits de l'inventeur au demandeur récemment signé.

PROCÉDURE

Après le dépôt de la demande de brevet, elle fait l'objet d'un examen préliminaire. 18 mois après la date de dépôt, l'application est publiée au Journal Officiel, une fois la demande a été jugée complète ou dûment remplie par le demandeur après requête officielle. Dans les 6 mois suivant à la publication, le demandeur doit demander l'examen formel de l'application et payer la taxe d'examen correspondante.

Une fois que la taxe a été payée, le brevet est examiné par l'Office de Brevets.

Si l'application ne reçoit aucune objection de l'Office de Brevets, l'échelle de temps moyen entre le dépôt de la demande et la délivrance du brevet est d'environ cinq ou six ans.

OBSERVATIONS

- Le brevet est valable pour une période de 20 ans à compter de la date de dépôt.
- Les annuités doivent être payés une fois le brevet a été délivré.

Veillez noter que le contenu de ce site vise uniquement à fournir de l'information générale et ne constitue pas un avis juridique. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour des décisions ou des mesures prises sur la base des informations figurant sur ce site sans consultation directe.